



Madame Christine Carrier
Directrice de la BPI
CNAC Pompidou
75197 Paris cedex 04

Paris le 24 janvier 2024

Objet : préavis de grève reconductible sur une période d'un mois à partir du 30 janvier 2024

Madame la Directrice,

La Bibliothèque Publique d'Information se trouve actuellement dans une période transitoire. Dans le cadre du déménagement du Centre Pompidou pour travaux, prévu pour 2025, l'ensemble des personnels subit déjà depuis plusieurs mois une pression due à la modification de l'organisation du travail, sans concertation ni véritable méthode. Votre direction se montre fermée à toute forme de dialogue social, ce qui favorise l'apparition voire l'aggravation de risques psycho-sociaux, déjà signalés à plusieurs reprises, que ce soit notamment dans le cadre des instances de représentation des personnels ou lors de notre réunion du 21 décembre dernier dans le cadre du précédent préavis de grève. De plus, votre direction instaure un climat anxiogène délétère avec rappels à l'ordre réguliers et impersonnels.

Par conséquent, le SGAC CGT Culture et le SNAC FSU Culture déposent à nouveau un préavis de grève d'un mois reconductible à compter du 30 janvier 2024 08h00.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels de la Bpi, qu'ils et elles soient titulaires, stagiaires, contractuel-le-s, « vacataires », de droit public comme de droit privé.

Par cette action, nous entendons obtenir pour l'ensemble des personnels de la Bpi :

- Une reconnaissance de l'expertise professionnelle des agent.es et l'arrêt de la défiance et de la surveillance par votre direction
- L'arrêt du désherbage massif (« déselection ») des collections
- Des espaces de stockage des documents qui ne pourraient éventuellement pas intégrer le bâtiment Lumière pendant les travaux
- Le maintien ou l'augmentation de tous les effectifs, service par service, en amont, pendant la période de travaux et au retour sur site au sein du Centre Pompidou
- La mise en place d'une véritable réflexion collective sur le fonctionnement, le service rendu au public, l'organisation du travail de la bibliothèque et les conditions de travail des personnels avant et pendant la période des travaux

- D'associer l'ensemble des personnels à toutes les réunions plénières concernant le déménagement
- Un calendrier prévisionnel détaillé du pré-déménagement indiquant clairement toutes les étapes, tâche par tâche
- Un plan anticipé de l'organisation du travail pendant la période des Jeux Olympiques
- Une redéfinition des horaires d'ouverture liée aux contraintes du déménagement, en particulier revenir aux horaires d'ouverture de 11h à 22h les week-ends et jours fériés
- Une garantie d'accueil de tous les publics sans demande de justificatif d'identité ou de nationalité pour accéder à la Bpi, que ce soit au Centre Pompidou ou au bâtiment Lumière
- La levée de la clause irrégulière de non renouvellement des contrats des « vacataires » et la reconduction immédiate des contrats en cours
- La levée du taux horaire irrégulier et l'indiciarisation des contrats des « vacataires »
- Une véritable intégration des « vacataires » au collectif de travail de la Bpi (moyens de communication interne communs, registre SST commun, formations adaptées...)
- Une prime immédiate de 250€ pour chaque « vacataire »

Conformément à la législation, nous vous demandons de bien vouloir organiser au plus vite une réunion de négociation dans le cadre de ce préavis.

Veillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de notre complète considération.

Pour le SGAC CGT-Culture
Chloé Grimaux, secrétaire générale

Pour le SNAC FSU Culture
Frédéric Maguet, secrétaire général

